



## Restitution de mon vehicule

Par **emmanuelle\_s**, le **22/09/2009** à **11:21**

Bonjour,  
nous avons achete une voiture en aout 2007, et dans la precipitation nous n'avons pas fait attention que nous etions sur un leasing, je me retrouve maintenant avec des traites de 500€/mois que l'organisme de credit ne peut pas baisser(impossible).cela commence a faire un peu cher.lors de l'achat du vehicule le garage nous a fait un document dans lequel il s'engage a nous reprendre la voiture dans 36 mois au prix du financement qu'il reste a rembourser.ce document a t-il une valeur legal?ou le garage peut il le contester?concretement puis je me presenter chez eux l'annee prochaine et leur rendre le vehicule?merci de votre reponse.